

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2026

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.villa-campista.com, ou directement avec le camping Domaine Villa Campista – SAS Campelia – 298 route du Perrier – 85270 SAINT-HILAIRE DE RIEZ. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui –même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE RESERVATION

2.1 - Prix

Les tarifs mentionnés s'entendent en euros, TVA comprise, et sont valables pour la saison en cours. Le prix des séjours affichés comprend la location de l'hébergement équipé, l'eau, l'électricité et le gaz.

La taxe de séjour n'est pas incluse dans le prix du séjour. L'application et le montant de la taxe de séjour varie selon les communes. Sur le territoire intercommunal du Pays de Saint Gilles Croix de Vie dont dépend la commune de Commune de Saint Hilaire de Riez, elle est applicable du 1^{er} janvier au 31 décembre. Son montant est fixé à 0,65 € par nuitée et par personne majeure. Nous consulter pour en savoir plus sur les cas d'exonérations.

2.2 – Conditions de paiement

Un acompte de 25 % du montant de votre séjour, assurance annulation (le cas échéant) et frais de dossier inclus, vous sera demandé pour toute réservation effectuée plus de 30 jours avant le début du séjour. Le solde sera à régler au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, le règlement intégral du séjour devra être effectué lors de la réservation.

2.3 – Réservation

La réservation ne devient effective qu'après acceptation par le client des conditions générales de vente, et réception du paiement de l'acompte ou de la totalité du séjour, selon la date de réservation.

Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec l'accord du camping et après règlement du montant total du séjour, frais de réservation compris.

Les hébergements sont attribués par le Domaine Villa Campista en fonction des disponibilités, de manière à optimiser les plannings. Cette attribution peut être modifiée à tout moment avant la remise effective des clés.

Tout mineur doit être accompagné de ses parents ou tuteurs légaux.

2.4 - Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation). Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

2.5 – Modification / Annulation de séjour

Vous devrez aviser de tout retard éventuel de votre arrivée par courriel ou courrier, afin de conserver votre location. Sans manifestation de votre part dans les 24 heures suivant la date d'arrivée prévue, la réservation sera annulée et le paiement restera acquis pour le camping.

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison.

Toute annulation doit être signalée au camping par écrit dès que possible (la date de réception déterminant la date d'annulation). En cas d'annulation plus de 30 jours avant votre arrivée, l'acompte, les frais de dossier et d'assurance annulation (si souscrite), seront conservés. En cas d'annulation de moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total du séjour, des frais de dossier et de la cotisation d'assurance seront conservés.

Pour obtenir un éventuel dédommagement sur votre séjour (hors frais de dossier), nous vous invitons à souscrire une assurance annulation - interruption de séjour.

2.6 – Assurance Annulation (facultative mais recommandée) :

Pour obtenir un quelconque dédommagement en cas d'annulation ou interruption de séjour, nous vous recommandons de souscrire une assurance annulation-interruption de séjour auprès d'une compagnie d'assurance solvable proposant ce type de produit.

Nous proposons de souscrire, lors de la réservation, l'assurance annulation « Campez Couvert » de notre partenaire Gritchen Affinity. Son coût s'élève à 3 % du montant du séjour, options incluses (hors taxe de séjour et frais de dossier). Avant toute souscription, nous vous invitons à consulter les Conditions Générales d'Assurance Campez Couvert, téléchargeable sur la page d'accueil de notre site internet, afin de connaître le détail des garanties et exclusions, et des éventuelles franchises. Vous pouvez également consulter le site www.campez-couvert.com.

Pour déclarer un sinistre :

- en ligne : www.declare.fr
- par courriel : sinistres@campez-couvert.com
- par courrier : Gritchen Affinity - Sinistre Campez couvert - 27 Rue Charles Durand - CS70139 - 18021 Bourges Cedex

ARTICLE 3 – SEJOUR

3.1 – Arrivée et départ

La location est consentie et acceptée pour la période indiquée sur le bon de réservation.

Les arrivées se font de 16h00 à 19h00 du 01/07/2025 au 31/08/2025, et de 15h00 à 18h00 en basse saison.

Les départs se font de 8h00 à 10h00.

3.2 – Nombre de personnes

Selon la catégorie du mobil-home ou du chalet loué, le nombre de participants par location est limité de 2 à 6 personnes, avec possibilité d'ajouter un enfant de moins de 3 ans en supplément lorsque l'hébergement le permet. **Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au domaine aux groupes de personnes se présentant avec un nombre de participants supérieur au nombre déclaré lors de la réservation.**

3.3 – Animaux

Les chiens sont acceptés sur le Domaine Villa Campista, moyennant un supplément, excepté les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie. Ils doivent être tenus en laisse sur le domaine et ne doivent pas rester sans surveillance dans les hébergements. Ils sont interdits dans l'enceinte de la piscine. Le carnet de vaccination doit être à jour et présenté lors de votre arrivée.

3.4 – Caution

Une caution de 300 € (espèces ou empreinte bancaire) par hébergement sera demandée à l'arrivée.

L'hébergement fait l'objet d'un inventaire chiffré remis avec les clés. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler toute anomalie à la réception le jour même (éventuellement le lendemain midi au plus tard, en cas d'arrivée tardive). Seul cet inventaire contradictoire fera foi en cas de litige.

Un état des lieux sera effectué en fin de séjour. Si le locatif n'est pas laissé dans un parfait état de propreté, un montant de 70 € de la caution sera encaissé. Si des détériorations ou des manquants sont constatés dans l'hébergement, la caution de 300 € sera conservée dans l'attente du paiement des dommages éventuels. Si tout est en ordre, la caution sera restituée lors du départ. Les départs s'effectuent de 8h00 à 10h00. Pour tout départ en dehors du créneau horaire d'état des lieux, la caution pourra être restituée ultérieurement, partiellement ou dans sa globalité, après vérification des lieux loués.

3.5 - Règlement intérieur

Conformément à la législation, **toute personne séjournant au camping est tenue de respecter le règlement intérieur du camping**. Ce dernier affiché au bureau d'accueil et sur le panneau d'informations à l'entrée du camping, et téléchargeable sur notre site internet. Un exemplaire peut également être adressé par courrier ou courriel sur simple demande.

3.6 – Droit à l'image

Vous autorisez le Domaine Villa Campista à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour au camping et à exploiter les images, sons, vidéos sur tous supports (sites ou pages Internet, supports de présentation et de promotion, guides de voyage ou touristiques...). Cette autorisation vaut pour tous les participants au séjour. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation de notre établissement, et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

ARTICLE 4 – RESPONSABILITÉ

Tous les textes et photos diffusés sur le site internet du Domaine Villa Campista, ou tout autre support, sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif. Certaines activités proposées par le camping peuvent être décalées ou supprimées, notamment pour des raisons climatiques, pour cas de force majeure, ou du fait d'arrêtés ministériels, préfectoraux ou municipaux.

Par ailleurs, le Camping décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol, et pour les dommages causés par un tiers.

ARTICLE 5 - DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal d'Instance des Sables-d'Olonne.

En cas de litige, et après avoir contacté le service clients de l'établissement par courrier recommandé avec accusé de réception, tout client du Domaine Villa Campista a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes : CM2C, 14 rue Saint Jean, 75017 PARIS - cm2c@cm2c.net.

ARTICLE 6 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation ne seront transmises à aucun tiers. Elles peuvent être utilisées uniquement par nos services pour le traitement de votre dossier et pour personnaliser la communication et l'offre de services réservés à nos clients.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant, et cela sur simple demande.